



ÉDITO UNE CONCERTATION PRODUCTIVE

Depuis bientôt un an, nous menons ensemble, élus, cabinets d'étude, État, résidents à l'année ou secondaires, touristes de passage, collégiens et lycéens, professionnels de la plage... une réflexion commune pour dessiner le visage de notre future promenade de mer.

Réunions publiques, ateliers de travail, plateforme Internet interactive, boîtes à idées... ont été autant d'occasions pour que chacun s'exprime et fasse état de ses idées ou suggestions.

Ces échanges constructifs ont fait que cette concertation publique a été une vraie réussite, particulièrement productive. Que tous ceux qui y ont participé en soient remerciés !

Cette première phase de concertation arrive à sa fin : le temps de la restitution est venu. Un projet clair se dessine, le visage de notre future promenade de mer prend forme, en tenant compte de tous les usages et des différents modes de mobilité, des enjeux environnementaux et des nouvelles technologies.

Ce n'est qu'un début : cette interaction avec les usagers va se poursuivre tout au long de la réalisation de notre projet, pour avoir une promenade de mer digne de La Baule-Escoublac.

Franck Louvrier
Maire de La Baule-Escoublac – Vice-président du Conseil régional des Pays de la Loire

D'août 2021 à septembre 2022, les Baulois et usagers de la promenade de mer ont l'occasion de s'exprimer dans le cadre d'une grande concertation. À ce jour :

504 participants
aux **5 ateliers**
dédiés aux habitants
et aux professionnels

600 Baulois
à la première
réunion publique

130 habitants écoutés
lors des **2 rencontres**
dans l'espace public

3 rencontres avec
les **26 jeunes du Conseil
Municipal des Jeunes**
et **145 lycéens** du Lycée
Grand-Air

420 contributions
via les registres papier
et en ligne, la cartographie
participative, les courriers...



QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉTAPES ?

Compte tenu de l'envergure du projet (5,4 km de linéaire) et du coût que représente ces travaux, la commune a identifié 4 tranches de travaux, selon un planning prévisionnel actant le démarrage de ceux de la première tranche fin 2022 pour aboutir à l'achèvement de la quatrième et dernière tranche à l'horizon 2030.

Séquence 1

Du giratoire
Saint-Georges
à l'avenue
Saint-Saëns
(env. 1,4 km)

Séquence 2

De l'avenue
Saint-Saëns
à l'avenue
Pierre Percée
(env. 1,3 km)

Séquence 3

De l'avenue
Pierre Percée
à l'avenue
des Hirondelles
(env. 1,6 km)

Séquence 4

De l'avenue
des Hirondelles
au Quai Rageot
de la Touche
(env. 1,1 km)



CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE LA SÉQUENCE 1



Comment s'informer pendant les travaux ?

La municipalité est soucieuse de bien informer les riverains et les commerçants à chaque étape des travaux pour limiter la gêne occasionnée.

Dans ce sens, elle partagera régulièrement des informations sur **son site web**, la **plateforme dédiée au projet**, les **écrans digitaux en ville**, les **réseaux sociaux**, dans le **bulletin municipal**, la **presse**, les **lieux d'accueil** et par **emailing**.

DU REMBLAI... à la Promenade de mer



LETTRE D'INFORMATION N°2

LE VISAGE DU FUTUR FRONT DE MER SE DÉVOILE !

VILLE DE
La Baule
ESCOUBLAC



@VilleLaBaule

labaule.fr
#VivreAuPaysDesVacances

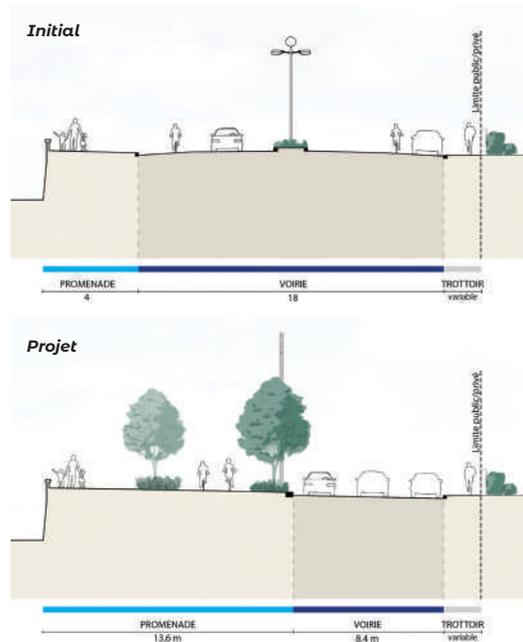
LA PROMENADE DE MER SE RÉVÈLE

Depuis septembre 2021, la Ville de La Baule-Escoublac, les concepteurs du projet (paysagistes, architectes, bureaux d'études...) et les contributeurs de la concertation travaillent pour faire de la plus belle plage d'Europe un lieu encore plus ouvert, moderne, apaisé et attractif. Chaque étape de conception du projet a été pensée en lien étroit avec les Baulois et l'équipe municipale dans le cadre d'une concertation ambitieuse. L'esquisse du projet est à présent terminée : découvrez la future promenade de mer au travers de l'exposition à l'Hôtel de Ville, ainsi que ses grands principes dans cette lettre.

Des mobilités intégrées et sécurisées

Pour répondre aux attentes des Baulois, en matière de sécurité des différents flux (piétons, cycles et voitures), la promenade de mer est redessinée :

- ▶ **Les voies de circulation automobile**, à double sens, sont préservées ainsi qu'un nombre important de stationnements.
- ▶ **La piste cyclable bidirectionnelle en site propre**, élargie et positionnée côté mer offre une liaison efficace et sécurisée.
- ▶ **L'espace dédié aux piétons** permet, à ses nombreux usagers, de contempler la vue imprenable en toute tranquillité.



Une promenade agréable

- ▶ **35% d'espace en plus** pour les piétons
- ▶ **Une piste cyclable** bidirectionnelle sécurisée
- ▶ **480 appuis vélos** (contre 130 actuellement)

Une promenade sublimentée

- ▶ Des **matériaux naturels** de couleurs claires
- ▶ **800 arbres** plantés
- ▶ Un **paysage nocturne** renouvelé

Une promenade attractive

- ▶ **Un linéaire épuré** qui permettra d'accueillir de nouvelles activités
- ▶ **904 mètres linéaires de bancs** (contre 293 mètres actuellement)
- ▶ **100 % des accès à la plage** conservés
- ▶ **8 accès à la plage dédiés aux personnes à mobilité réduite (PMR)** contre 3 auparavant
- ▶ Une meilleure accessibilité avec une augmentation des **places de stationnements dédiés aux PMR** (27 places, contre 20 actuellement) et pour les **livraisons et secours** (27 places, dont 8 existantes).



Les passes : les marqueurs phare du projet

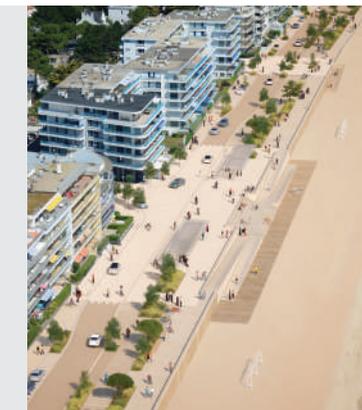
Les artères transversales structurantes – Lajarrige (1), De Gaulle (2) et Marie-Louise (3) – sont renforcées dans leur rôle de sites stratégiques majeurs.

Ces « passes » viennent séquencer les 5,4 km de promenade et sont conçues comme des lieux d'animation particuliers dont l'identité sera propre à chaque secteur.

Séquence 1

Première étape : la passe Lajarrige 1

Grâce à son ouverture sur la plage, ses ombrières élégantes et ses gradins généreux, la passe Lajarrige offre une multitude de nouveaux usages. Elle est un nouveau lieu de rencontres, de flâneries et renforce ainsi l'attractivité de son avenue commerçante.



Plus d'informations sur le projet

via l'exposition à l'Hôtel de Ville et les sites labaule-promenadememer.jenparle.net et labaule.fr